



Le Trait d'Union

magazine



DOSSIER

PAGES 4 A 7

➔ Propreté urbaine à Annœullin :
TOUS acteurs de NOTRE cadre de vie !

Sommaire

TRAIT D'UNION MAGAZINE - N°105
NOVEMBRE 2021

Pages 2-3

Sommaire
Edito

Pages 4-7

Dossier : Propreté urbaine à Annœullin :
TOUS acteurs de NOTRE cadre de vie

Page 8

Retour sur ...

Pages 9-12

Vie culturelle

Page 13

Vie économique

Pages 14-15

Action sociale

Pages 16-17

Service Petite Enfance
Emploi

Pages 18-19

Droit d'expression des groupes d'élus
Transports
Vie associative

Page 20

A vos agendas !



P.4

Dossier

Propreté urbaine à Annœullin :
TOUS acteurs de
NOTRE cadre de vie !

Directeur de publication : Philippe Parsy
Edition, reportages et photos :
Service Communication de la Ville d'Annœullin
Grand'Place 59112 Annœullin
Impression : Hechter à Vendin les Béthune
4 700 exemplaires
Tous droits de reproduction réservés - Novembre 2021



Edito

Chères Annœullinoises,
Chers Annœullinois,

Après tant de sacrifices, de renoncements, d'annulations de manifestations, après toutes les mesures de prudence nécessaires pour la sécurité sanitaire de tous, le temps des rencontres et des festivités est revenu dès septembre, rassemblant nos amoureux de la culture, petits et grands, nos aînés avec la semaine bleue, nos associations et leurs adhérents, et tout ce qui fait la force de territoires comme le nôtre à travers l'action municipale et aussi celle de ses acteurs associatifs locaux, des actions nombreuses, fortes et mobilisatrices que nous avons plaisir à vous retracer dans ce magazine.

Le taux d'incidence a fait patienter nos écoliers qui dès le lundi 11 octobre 2021 ont pu retirer le masque en classe et c'est une vie presque comme avant, qui allait se profiler en cette fin d'année 2021. Fâcheusement, les taux d'incidence sont remontés fin octobre et entraînent l'obligation pour nos écoliers de porter à nouveau le masque en classe dès le début du mois de novembre. La poursuite du respect des gestes barrières, le rappel des doses nécessaires pour un schéma vaccinal complet peuvent nous permettre d'espérer que nous vivions désormais sereinement avec ce virus.

Au niveau de la Municipalité, nous avons dû, depuis le 26 mai 2020, nous résoudre à organiser les réunions du Conseil Municipal à huis clos avec retransmission en vidéo. Dès la fin septembre, celles-ci se tiennent à nouveau en présentiel avec obligation de port du masque. Toutefois, la retransmission vidéo en direct est maintenue pour satisfaire les habitants qui ne peuvent être présents.

Par ailleurs, je tiens à préciser, pour les Annœullinois déçus de l'absence des braderies traditionnelles, que leur non-maintien n'a pas été du fait de la Mairie, mais de la décision même des associations organisatrices en raison des règles à respecter, alourdissant exagérément leur tâche : devoir rappeler sans cesse le protocole sanitaire (port du masque obligatoire, distanciation sociale, ...), établir un sens de circulation réglementé de la visite, assurer la mise à disposition de gel hydroalcoolique aux diverses entrées de la braderie, veiller à l'interdiction pour les visiteurs de toucher les objets à la vente et à la limitation du nombre de clients par stand (un client pour 8 m²).

Je sais que c'est à contrecœur qu'ils ont dû s'y résoudre, mais je sais aussi que leur enthousiasme restera intact pour les prochaines échéances.



Philippe PARSY
Maire d'Annœullin



Un petit geste de chacun Pour une grande avancée collective !

Chaque jour, nos agents du service de la propreté urbaine procèdent au nettoyage et à l'entretien de l'ensemble du domaine public.

Malgré cet important travail, une ville, pour être propre et agréable à vivre, doit être respectée par **l'ensemble de ses usagers**. Les comportements inciviques nombreux altèrent très rapidement notre cadre de vie en mettant à mal la propreté des rues : déjections canines, dépôts sauvages, jets de mégots sur les trottoirs ...



Il est de la responsabilité de chacun d'agir pour rendre la ville plus propre, d'adopter les bons gestes pour vivre dans un environnement plus respectueux de la nature. En matière de propreté, il y a un travail de pédagogie à effectuer dès le plus jeune âge et la pédagogie suppose de répéter le message pour qu'il soit entendu du plus grand nombre, alors voici un rappel des incivilités majeures et des sanctions encourues par les pollueurs incriminés.

Nous comptons sur votre bon sens !

La propreté urbaine : c'est l'affaire de TOUS !

REGLE n°1 : Connaître les jours de collecte pour éviter les erreurs

38€
d'amende
pour non-respect

Sortir et rentrer ses poubelles les bonnes règles à respecter.

Les containers et sacs poubelles peuvent être déposés sur le domaine public à compter de **17h la veille de la collecte, et doivent être rentrés au maximum à 19h le soir de la collecte.**

Au-delà de la pollution visuelle, la présence indésirable des poubelles sur les trottoirs constitue un obstacle contraignant pour les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite.

Sortir et rentrer ses poubelles en temps voulu, c'est respecter la sécurité de chacun et c'est également faire un geste pour un meilleur vivre ensemble.

Article R.610-5 du Code pénal (non-respect d'un arrêté municipal)



REGLE n°2 : Où jeter nos masques ?

135€
d'amende
pour non-respect

Chaque semaine, des millions de masques sont utilisés en France.

On retrouve trop souvent des masques et gants jetés au sol.

Pour éviter une pollution massive, il faut suivre cette règle :

Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.

Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères. (Source : Ministère de la transition écologique et solidaire)

Libellé infraction : déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchet sur la voie publique est puni d'une amende
Article 634-2 du Code Pénal - Amende de 135€ à 375€



NE JETEZ PLUS VOS MASQUES DANS LA RUE !

Nous comptons sur vous pour donner une seconde vie à vos masques.

La Ville d'Annœullin met à votre disposition un container de collecte, à l'accueil de la mairie, afin que vos masques soient transformés en nouvelles matières premières.



REGLE n°3 : Viser la poubelle pour les déchets canins, le trottoir n'est pas un CROTTOIR !

Les trottoirs, les rues et les espaces verts de la commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines, malgré la mise en place de dispositifs gratuits permettant de les ramasser (sacs plastiques, poubelles). Au-delà de la propreté de la commune, il est question d'hygiène publique.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne. Nous faisons appel au civisme de chacun pour respecter les règles du **BIEN VIVRE ENSEMBLE**.

Article 321 du Code Pénal



Propriétaire de chien ?

Sachez que **19** distributeurs de sacs ont été installés sur la commune. Tirez un sac, ramassez la déjection avec et mettez-la à la poubelle, ne la laissez pas sur le trottoir ! 100% biodégradables et compostables, ces sacs répondent aux dernières normes environnementales pour un impact du plastique le plus faible possible.



Porte-clés distributeurs de **sachets offerts** par la ville, sont disponibles auprès de l'accueil de la mairie.



REGLE n°4 : Viser la poubelle pour les mégots, les cigarettes par terre, c'est L'ENFER !

Lors des différents nettoyages en ville par les services municipaux et lors de ramassages citoyens, une triste constatation : que de mégots jetés par terre ! Il faut en finir avec les mauvaises habitudes, car leur durée de vie peut aller jusqu'à 12 ans et un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau ! Pour sensibiliser à la propreté de notre ville et faire changer les comportements, la municipalité a équipé de cendriers les entrées de nos salles publiques et des cendriers de poche ont été distribués aux fumeurs afin qu'ils ne jettent plus leurs mégots sur la chaussée.

Libellé infraction : déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchet sur la voie publique est puni d'une amende
Article 634-2 du Code Pénal - Amende de 135€ à 375€



Demandez en mairie votre cendrier de poche **GRATUIT** !



1.5 litres de mégots ramassés lors de la Journée World Clean Up Day du 18/09



REGLE n°5 : Nettoyer son trottoir et élaguer ses arbres, c'est un DEVOIR !

38€
d'amende
pour non-respect

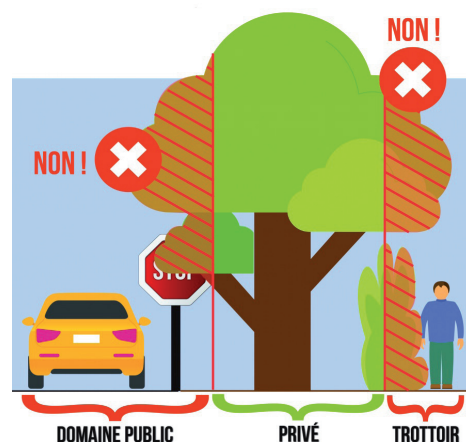
Tous les Annoeullinois **ont pour obligation d'élaguer** les branches de leur propriété et d'entretenir les trottoirs devant leur propriété.

- Il est interdit de laisser sur la place publique des dépôts de quelque nature que ce soit, sans autorisation spéciale, et d'y faire des plantations.
- Tout propriétaire ou locataire riverain des rues, chemins, places et voies publiques est tenu de tenir le trottoir et les caniveaux au droit de sa propriété ou de sa location en constant état de propreté et d'en assurer le désherbage.
- Il n'est permis de laisser croître des arbres et des haies en bordure de voies qu'à une distance de 2m pour les plantations qui dépassent 2m de hauteur et à la distance de 0,50m pour les autres.
- La hauteur des haies et arbustes sera limitée à 1m dans les carrefours et les courbes dangereuses lorsque le recul par rapport au caniveau du trottoir sera inférieure à 1,50m.
- Les haies et arbustes situés en bordure de voirie devront être taillés de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété au droit du domaine public.

Les arbres seront élagués de leurs branches dangereuses ou pouvant présenter un danger pour les piétons, la circulation automobile



Article 673 du Code civil
Article R.610-5 du Code pénal
(non-respect d'un arrêté municipal)



REGLE n°6 : Dépôt sauvage Le trottoir n'est pas un DÉPOTOIR !

750€
d'amende
pour non-respect

Les dépôts sauvages se multiplient malheureusement dans plusieurs quartiers de la ville. Pour garder une ville propre, chaque habitant doit faire l'effort d'apporter ces déchets à la **déchetterie d'Annœullin, rue Lavoisier**.

Article L.541-3 du Code de l'Environnement
Amende de 750€ pour contravention de 4^{ème} classe
Amende de 1500€ pour contravention de 5^{ème} classe (3000€ en cas de récidive)



Amendes encourues

- Sacs sortis le mauvais jour, trop tôt ou trop tard ► AMENDE 38€
- Déjections canines ► AMENDE 68€
- Dépôt sauvage ► AMENDE DE 750 à 3000€ en cas de récidive
- Déchets mégots, masques ... ► AMENDE DE 135 à 375€





Plus de photos sur



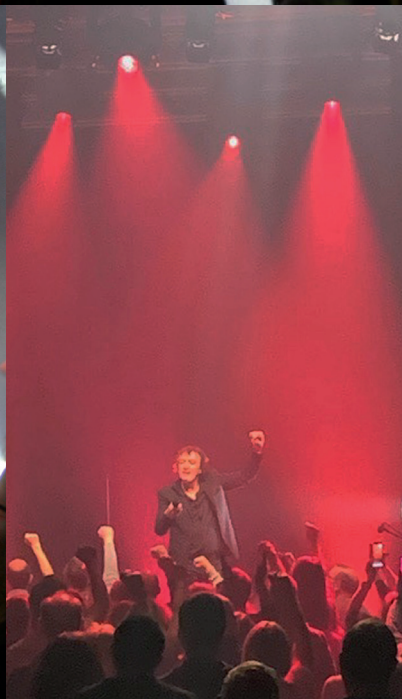
- 1 ■ **Journée Portes Ouvertes** au Billard Club, le 4 septembre
- 2 ■ **Journée World Clean Up Day**, le 18 septembre
Déchets ramassés : non recyclables : 5.5 kg,
recyclables (papiers, bouteilles ...) : 7 kg et mégots : 1.5 litres
- 3 ■ **Handikids tour** organisé par le tennis de table, le 16 octobre
- 4 ■ **Réception maisons fleuries**, le 8 octobre
- 5 ■ **Festival Jeune Public**, second festival Jeune Public,
organisé par une jeune association annoëllinoise créée
par Chrystelle BRIOIT, les 25 et 26 septembre,
- 6 ■ «Enfin! Quelle joie de vous retrouver lors du festival
de L'Arrosoir Culturel et de retrouver les comédiens !
Des spectacles, des ateliers théâtre et créatifs, des sourires,
des rires, de l'échange, du partage ... Merci à vous !» La présidente
- 7 ■ **Lancement officiel de la Commission Locale Climat**, 7 octobre
- 7 ■ **Présentation du PCEAT de la MEL** et des missions de la conseillère
en énergie pour la Ville d'Annœullin, 19 octobre

Concert de Cali

Cali en tournée en 2021/2022 dans toute la France et à Annœullin le 2 octobre !

Après une pause forcée des concerts liée à la pandémie, avec un nouvel album, des nouveaux musiciens pour des nouvelles chansons qui parlent surtout d'amour, Cali a été heureux de s'arrêter chez nous à l'occasion de cette tournée post covid et nous aussi de le recevoir pour une soirée enflammée avec un public totalement en harmonie.

Deux heures de pur bonheur !



Salon des artistes et des créateurs

Le 10^{ème} salon des artistes et des créateurs a permis à plus de 30 exposants de faire partager leur art, leur technique et leur passion !

Le public, venu nombreux, a ainsi pu découvrir une palette conséquente de talents, nouveaux pour la plupart.

Nouveauté également : la possibilité de participer durant le salon à un atelier d'arts plastiques animé par Claudia.



EXPO INSTANTANES JAZZ

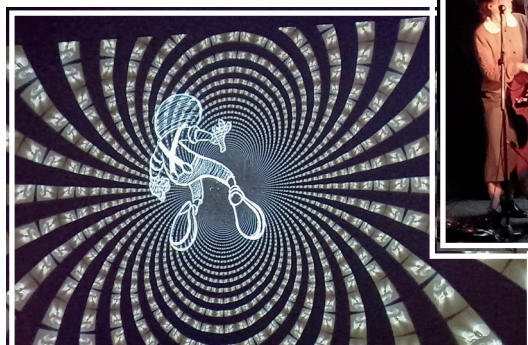
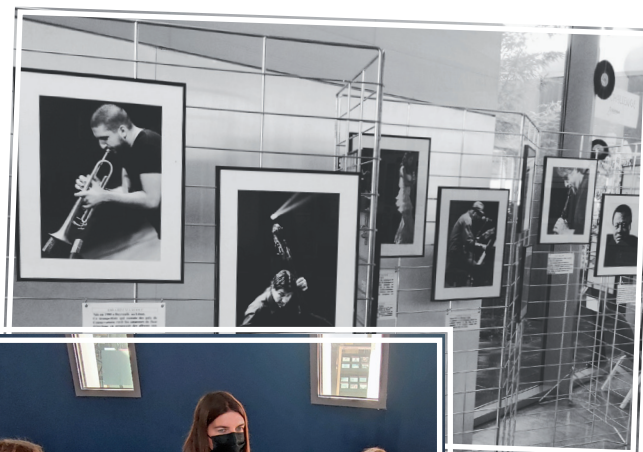
CLUB ADO LIRE

CINE CAFE

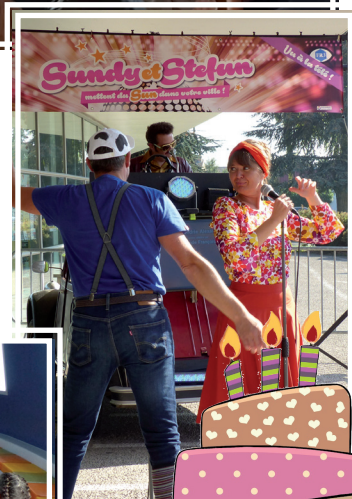
EXPO LEGUMES ET FRUITS DE SAISON

ATELIERS SLAM

CONCERT BILLY SYMPHONY



LES 20 ANS DE LA MEDIATHEQUE



Coups de cœur des lecteurs

Christine a lu
« Rue du rendez-vous »
de Solène Bakowski.

Alice se réfugie dans la boutique de Marcel qui peine à lui ouvrir la porte. Petit à petit leurs solitudes vont se briser. Marcel va commencer par raconter une vie pas banale. A travers ses souvenirs, sa mère, sa grand-mère, le voisin du village, sa meilleure amie et tous les autres, les années prennent vie tout au long de ces périodes mouvementées de l'Histoire ! Je me suis laissée prendre au jeu des souvenirs et j'ai eu du plaisir à faire la connaissance de ces 2 personnes et de leurs vies cabossées, à la fois ordinaires et extraordinaires !



Isabelle a adoré le film
« Sous les étoiles de Paris »
de Claus Drexel.

Une femme erre dans les recoins les plus sordides de Paris. Elle découvre un jeune garçon perdu et décide alors de l'aider.

Un film riche émotionnellement grâce à un formidable duo d'acteur.



Exposition :
Les jeux d'estaminet dans le Nord

• du 2/12/21 au 6/01/2022

Médiathèque François Mitterrand

Exposition Miniaturissime

• du 4/01 au 8/02/2022

Médiathèque François Mitterrand

• Vendredi 4/02 à 20h

Ciné soupe revient !!!!

Dès 8 ans - Durée : 1h30 - Entrée libre

Médiathèque François Mitterrand



Médiathèque François Mitterrand
Boulevard Léon Blum 59112 ANNŒULLIN
Tél. 03 20 16 15 90
<https://mediatheques-haute-deule.fr>
contact@mediatheques-haute-deule.fr
<https://www.facebook.com/bibannoeuillin>



• Samedi 5/02 après-midi
Spectacle jeune public dans le cadre des P'tits rendez-vous culturels.
Médiathèque François Mitterrand
La programmation sera diffusée ultérieurement.



SPECTACLES OFFERTS PAR LA MUNICIPALITE

Samedi 4/12 : Spectacles

• A 10h : L'extraordinaire Noël du Professeur Pistule

Un spectacle très librement inspiré du conte de Noël de Charles Dickens. Pistule est un vieux savant avare égoïste et solitaire qui méprise son prochain, et notamment Robert son commis. Pistule déteste tout et particulièrement Noël. Il refuse donc l'invitation de son neveu et décide de rester seul chez lui. Mais les Esprits de Noël en ont décidé autrement !!!

Par la Cie la Belle Histoire - Dès 5 ans - Durée 1h10 - Sur réservation
Médiathèque François Mitterrand

• 3 représentations du Conte musical : 3 jours avant Noël 15h /16h et 17h

Trois jours avant Noël, Romain, le courageux petit lutin, finit de fabriquer tous les jouets pour que le Père Noël puisse les distribuer à temps ! Mais le matin suivant, en arrivant au pays des jouets, tous les jouets ont disparu ! Romain pourra-t-il les retrouver à temps et sauver le Noël de tous les enfants du monde ?

Par la Cie du Tire Laine
Dès 3 ans - Durée 20 min - Sur réservation
Médiathèque François Mitterrand



Samedi 4/12
Lectures de Noël toute l'après-midi
Médiathèque François Mitterrand

Lectures de Noël

- Mercredi 8/12 à 16h30
 - Samedi 11/12 à 15h
- Tapis lecture la Moufle

Venez découvrir le célèbre conte de «La Moufle». C'est l'histoire d'une moufle rouge déposée par le vent sur la neige du chemin. Souris vient à passer par là. «Quelle aubaine ! Une maison de laine ! Y'a quelqu'un ?». Des animaux de plus en plus gros se pressent dans la moufle. Dès 3 ans - Sur réservation
Médiathèque François Mitterrand



La Municipalité propose lors de ces spectacles une collecte de jouets, peluches, jeux, en bon état et non emballés, au profit de l'association **ludopital**



Heure du conte spécial

Dans la Hotte du Père Noël

- Mercredi 15/12 à 16h30

Dès 3 ans - Médiathèque François Mitterrand

Ateliers de Noël

- Mercredi 1^{er}/12 de 14h à 16h30 :

Atelier 3D spécial Noël - Sur réservation

Médiathèque François Mitterrand

- Samedi 11/12 à 10h30 : Atelier Parents/enfants

Viens fabriquer ton joli flocon de Noël aux couleurs étincelantes pour décorer la maison

Dès 4 ans - Sur réservation

Médiathèque François Mitterrand

- Samedi 18/12 à 10h30 : Crée ton père Noël

Dès 5 ans - Sur réservation

Médiathèque François Mitterrand

Marché de Noël



Ven. 3/12 de 16h30 à 20h

Sam. 4/12 de 11h à 21h

Dim. 5/12 de 11h à 19h

Salle Léo Lagrange et Place du Marché

Animations GRATUITES

- > Manège, le Défi de la banquise,
- > Maquillage pour enfants
- > Minnie, Mickey, Daisy, Donald,
- > Pluto et Dingo
- > Parade du Père Noël
- > Mini-concert de la Philharmonie
- > Mini-concert de l'Harmonie Syndicale et Ouvrière ...

Petite restauration, gaufres, crêpes, marrons chauds etc ...

Programme complet sur : <https://www.annœullin.fr/>



Dimanche 19 décembre

Passage du cortège de la balade des motards

en habit de Père Noël,
Arrêt Place du Marché
de 15h55 à 16h15.

Vie économique

Un immense merci aux commerçants de notre ville pour avoir participé à l'opération «J'aime le shopping à Annœullin».

Merci également à l'équipe municipale pour avoir préparé et distribué les kits dans une ambiance dynamique et chaleureuse.

Les objectifs ont été atteints :

- Générer du flux dans les commerces,
- Développer et fidéliser la clientèle avec les sacs et/ou stylos offerts et bien sûr les bons d'achat de 30€ et 50€.

Et on l'espère, augmenter le chiffre d'affaires 😊

Cette opération annuelle nous montre que les annœullinois sont toujours présents, fidèles à leurs habitudes, un grand merci à eux. **Continuons à faire vivre nos commerçants alors CONSOMMONS LOCAL, consommons Annœullin.**



Numéros gagnants

30 €	N° 0389 > 30€	N° 2321 > 30€	N° 3450 > 30€	N° 6160 > 30€	N° 6684 > 30€	50 €	N° 2998 > 50€	N° 6687 > 50€
	N° 0803 > 30€	N° 2743 > 30€	N° 4249 > 30€	N° 6381 > 30€	N° 6749 > 30€		N° 3051 > 50€	
	N° 1251 > 30€	N° 2961 > 30€	N° 4401 > 30€	N° 6440 > 30€	N° 7140 > 30€		N° 3526 > 50€	
	N° 1310 > 30€	N° 3230 > 30€	N° 4621 > 30€	N° 6601 > 30€	N° 7211 > 30€		N° 3674 > 50€	





« ENSEMBLE BIEN DANS SON AGE,
BIEN DANS SON TERRITOIRE »

Chaque année, la semaine bleue nous rappelle toute la place qu'occupent les seniors aujourd'hui dans notre société.

Il s'agit de reconnaître leur rôle primordial dans notre commune, d'acteurs importants qui contribuent pleinement à la richesse et à la vitalité d'Annœullin. Nombre d'entre eux continuent à apporter beaucoup à la Ville comme bénévoles ou acteurs associatifs.

Axée sur la solidarité et la valorisation des actions annuelles et régulières de nos chers aînés, la Semaine Bleue 2021 a une nouvelle fois proposé une multitude d'activités dédiées aux personnes âgées ! Le tout dans un esprit de convivialité qui offre de belles rencontres : seule différence avec les semaines bleues précédentes : l'absence d'intergénération avec la présence d'enfants, par prudence, compte tenu du contexte sanitaire.

La programmation élaborée par les services du CCAS a proposé des activités diverses et variées, pour tous les goûts. Autour de cette organisation, nous avons pu compter une nouvelle fois sur l'aide de nombreux partenaires, associatifs ou économiques, de notre commune.



Centre Communal d'Action Sociale

Hôtel de Ville - Grand Place

Responsable : Christine LEROY

Tél. : 03 20 90 41 55

christine.leroy@annoeullin.fr



Quelques exemples d'activités et animations :

- > Déplacement au concert d'ADAMO, en compagnie d'Isabelle et Laurent
- > Repas du C.C.A.S rassemblant 250 personnes dans une ambiance dansante et chaleureuse où les convives ont été gâtés par les administrateurs du conseil d'administration du C.C.A.S présidé par notre commandant de bord « Philippe PARSY » (en effet le thème de cette année était basé sur le voyage et l'évasion...) : le menu concocté par le service de restauration municipale fut particulièrement apprécié.
- > Blind test animé par Nadine et Marianne
- > Marche citoyenne sous forme de jeu de piste avec la collaboration précieuse de l'ARPHA : guidée par Rahma, Francis et André
- > Atelier « créatif » ou « jardinage » au sein de l'épicerie sociale « La Parenthèse » animés par Rahma
- > Loto en partenariat avec « Les dynamiques de votre âge », animé par Sabine et Marianne
- > Séance de cinéma à la médiathèque animée par Delphine et Françoise
- > Démonstration de l'atelier mémoire par Nicole, Catherine et Sophie
- > Sortie au centre de mémoire de la verrerie à Aniche, en compagnie de Pierre



Tous nos remerciements à nos fidèles partenaires : Les services municipaux ; Les secouristes ; Amarylise ; Orkidée ; Direct Fabricant ; Cavaneulin ; Auto-école Reflex ; Voyages Catteau ; Liliane ... etc ...

Chacun d'entre nous a pu, durant cette semaine bleue quel que soit son âge et son parcours de vie, jouer un rôle pour encourager le vivre ensemble ! Nous comptons sur vous pour l'année prochaine !!!!

A bientôt !



SEMAINE BLEUE



SEMAINE BLEUE



RAPPEL

COLIS
de Noël
aux Aînés

SAM. 11 DECEMBRE
de 8h à 12h

Comme les années précédentes, la distribution des colis de Noël aux aînés, de 70 ans et plus, s'effectuera à leur domicile.

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales

n'oubliez pas de vous inscrire
avant le 29 Novembre

Après du CCAS par tél. au 03 20 90 90 78
ou par mail à beatrice.delestre@annoeullin.fr
ou christine.leroy@annoeullin.fr

Retour sur la semaine du goût du 11 au 15 Octobre 2021

Les enfants de la crèche ont pu participer à la semaine nationale du goût.

Cette année les herbes aromatiques étaient à l'honneur avec notre prestataire de repas Croc la vie.

Les odeurs et les saveurs ont su mettre en appétit les enfants avec un velouté de petits pois à la menthe, des œufs brouillés à l'estragon, du veau à la sauge, du poulet coco coriandre, du saumon au basilic pourpre, de la compote pomme verveine ou encore un gâteau au citron et à la menthe fraîche.

Les équipes n'ont pas manqué d'imagination pour faire découvrir des herbes fraîches aux enfants ou encore leur faire réaliser de la peinture avec des épices.



UNE AGENCE D'INTERIM VOUS REÇOIT SUR LEUR PERMANENCE A LA MISSION LOCALE METROPOLE SUD !



Tous les jeudis, une agence d'intérim, vous reçoit sur l'antenne Mission Locale Métropole Sud d'Annœullin, de 9h30 à 12h, pour vous présenter les offres du moment à pourvoir dans des secteurs variés : banque, finance, assurance, comptabilité, paie, logistique, industrie, BTP, vente ...

Vous pouvez même déposer votre CV dans la boîte à CV, disponible sur l'antenne, on vous recontactera !

+ D'INFOS AU 03 20 58 92 47 - AVALES@MLMS.FR
5 RUE DES COQUELICOTS - ANNOEULLIN



EN ROUTE VERS L'AVENIR AVEC LA GARANTIE JEUNES



Garantie Jeunes

LA #GARANTIEJEUNES. C'EST UN PARCOURS UNIQUE QUI VOUS PERMET D'ACCÉDER À L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE ET FINANCIÈRE !

Le + pour vous :

- une expérience professionnelle
- un accompagnement vers l'emploi
- un appui financier
- un réseau professionnel !

Conditions d'accès :

» JEUNES DE 16 à 25 ANS !

- ni scolarisés
- ni en emploi
- ni en formation
- ressources inférieures au plafond RSA

Rapprochez-vous de la Mission Locale Métropole Sud pour plus d'informations :

contact@mlms.fr - 03.20.58.92.47

www.missionlocale-metropolesud.fr



Groupe Ensemble pour l'avenir avec Philippe PARSY

Les effets positifs de notre adhésion à la Métropole Européenne de Lille (MEL) continuent à se confirmer.

En effet, sur l'avis d'impôt de la **taxe foncière 2021**, chacun a pu constater que l'annulation de la part précédemment dévolue à l'«Intercommunalité» (4,23% de la base de calcul) et la baisse de 3,11% de la part «Taxe ordures ménagères» (de 16,50% à 13,39% de cette base) entraînent une diminution globale de **7,34% des taxes foncières** sur Annoeullin, la part communale étant fixée à 28,52% depuis 10 ans.

La baisse annoncée par Philippe PARSY dans les études relatives à la fusion avec la MEL se confirme donc, à nouveau, à hauteur de 7,34 % en ce qui concerne les impôts fonciers.

Remarque : la part départementale de cette taxe a été transférée à la commune, et ce sans incidence sur le montant de l'impôt payé par les contribuables, car l'affichage de 47,81% correspond bien à l'addition de 28,52% (part communale) et de 19,29% (ancienne part départementale). Nous imaginons que cet affichage a pu effrayer inutilement les propriétaires annoeullinois.

Par ailleurs, nos opposants avaient porté plainte contre l'utilisation par le Maire du «phoning» durant la campagne des municipales. Le Procureur de la République vient de faire savoir qu'il n'y avait eu aucune infraction et a classé l'affaire sans suite.

Quelle perte de temps pour tous et surtout quel colportage d'une fausse information de la part de personnes espérant un jour briguer un mandat de maire !

Pierre DUBAR, Porte-parole du Groupe majoritaire
contact@annoeullin.fr

Groupe Une nouvelle énergie pour Annoeullin

Avec la relance, la MEL agit dans l'ancienne CCHD. Après la rénovation de l'entrée d'Allennes les Marais, mettant en évidence la tristesse de la nôtre, c'est la réfection de la rue Jean Jaurès, amplifiant momentanément les problèmes de circulation.

Notre ville est dans une situation particulière : difficulté permanente de circulation et de stationnement (entre autres pour les vélos), propreté souvent en défaut malgré les nettoyages, absence d'une véritable « place du village », images tristes de certains secteurs (les entrées de ville en particulier), ornementations douteuses de rues, pour ne citer que les constats les plus immédiats. Vous pouvez tous en rajouter.

Nous sommes tous demandeurs d'améliorations de ces constats, tout en sachant que le contexte géographique et géologique de la commune est complexe et ne facilite pas la mise en œuvre de solutions. Mais, et nous le disons depuis longtemps, l'imagination, la créativité, la méthode et la volonté peuvent y aider. L'équipe municipale actuelle a-t-elle ces compétences ? Ce n'est pas lui faire insulte de dire que le doute est permis. Mais elle peut se les adjoindre, même si elles sont chères.

Nous l'avons toujours dit, une telle étude exige un état des besoins mené avec vous. Or nous constatons une avancée dans le bon sens avec l'instauration d'ateliers de concertation pour l'aménagement du centre-ville. Tant mieux.

Joyeuses Fêtes !

nouvelleenergiepourannoeullin@gmail.com

Claire DUTILLEUL, Gregory VANGREVENINGE, Mathilde DEMONT

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, chaque groupe politique bénéficie d'un droit d'expression dans le magazine municipal dénommé « Le Trait d'Union Magazine ». Les textes, communiqués par courrier électronique aux services municipaux avant le cinquième jour du mois de parution, sont rédigés et publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, cette expression n'engageant ni la rédaction, ni la direction de la publication qui ne saurait encourir aucune responsabilité de l'insertion d'un texte dont elle ne peut légalement se dispenser. Cette expression doit présenter un lien suffisant avec les affaires de la collectivité et respecter les lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. Les auteurs doivent s'abstenir, particulièrement en période pré-électorale et électorale, de rédiger des textes à caractère électoraliste ou polémique.



Transports



ilévia handipole

Un service dédié aux personnes à mobilité réduite

Handipole est le service d'ilévia dédié aux personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80% qui ne peuvent pas utiliser le réseau classique pour des questions de mobilité ou de compréhension. Pour eux, une navette effectue le trajet de leur choix en venant les chercher directement à domicile.

Ce service fonctionne sur réservation jusqu'à 18h la veille du déplacement. Il suffit de contacter **ilévia au 03.20.40.40.40 (tapez 2)** ou par mail à handipole@ilevia.fr

(Numéro de permanence en cas d'urgence ou fermeture du Centre de Relation Client : 03 20 59 79 59)

Le saviez-vous ?

La Métropole Européenne de Lille a acté le 28 juin dernier lors du Conseil métropolitain, la gratuité des transports pour les moins de 18 ans !

Dès le 1^{er} janvier 2022, les transports de la Métropole européenne de Lille deviendront gratuits pour les jeunes Métropolitains de 4 à 17 ans révolus.

Elle concerne le métro, le tramway, le bus, le Transport sur Réservation (TSR), le service Handipole et le V'lille.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous sur lillemetropole.fr :

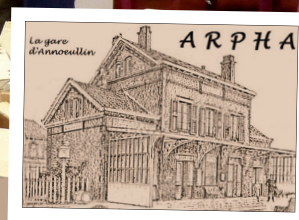
<https://www.lillemetropole.fr/>



TRANSPORTS EN COMMUN
GRATUITS !

POUR LES MÉTROPOLITAINS DE MOINS DE 18 ANS À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2022

Vie associative



2021 : L'ARPHA a fêté ses 10 ans !

Samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021, l'ARPHA présentait son exposition "RÉTROSPECTIVE" à la salle Louis Parsy. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre des journées nationales du patrimoine.

Treize ilots regroupaient environ 300 documents photographiques et didactiques. Une vidéo faisait revivre ces dix années de recherche et de mise en valeur de l'histoire et du patrimoine d'Annœullin.

Après l'inauguration en présence de Mme Karine Pernak, adjointe à la culture, représentant M le Maire, plus d'une centaine de visiteurs ont pu apprécier la qualité de cette présentation tout au long de ce week-end.

Merci à toutes et tous !

Association pour la Recherche et la mise en valeur du Patrimoine et de l'Histoire d'Annœullin

131, route de Don - 59112 ANNŒULLIN
03 20 85 58 67 - contact@arpha59112.fr



AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

**LE COMITÉ DES FÊTES
DU QUARTIER DU MARAIS**
VOUS PROPOSE

SAMEDI 4 DECEMBRE 2021

Salle Louis Parsy, rue de la Gare

Ouverture des portes à 15h

Début du concours à 16h

8€
par joueur

CONCOURS

DE

BELOTE

Lots : Paniers garnis et autres cadeaux (pas d'argent)
Tous les joueurs gagnent le plaisir de jouer !

Une partie
des gains ira
au profit
du Téléthon

INSCRIPTIONS:

PAR MAIL : COMITEDUMARAIS@MAIL.COM

PAR TÉL : 06.32.84.44.26

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE



Les coquilles de Noël



Distribution de coquilles aux enfants fréquentant
des écoles extérieures

Les enfants nés à partir du 1er janvier 2005,
habitant la commune et qui fréquentent
un établissement scolaire extérieur à la commune,
sont invités à s'inscrire
au service fêtes et cérémonies, avant le 13 décembre 2021.

Pour l'inscription, se munir d'un certificat de scolarité et du livret de famille.

La distribution aura lieu :

le 15 décembre 2021 de 14h à 17h

au centre technique municipal (102c rue de Don)



Opération Recyclage des sapins de Noël

Elle se déroulera

3 au 23 janvier 2022

Plus d'infos, courant décembre
sur la page facebook et sur le site de la ville

Ces sapins
seront broyés et recyclés
en paillage, mulch,
sur les massifs
d'arbustes
de la commune.